

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC de Chenaux
Municipalité de Saint-Stanislas

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTT-STANISLAS

Conformément à l'article 956 du Code municipal, avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Stanislas :

QU'une séance extraordinaire sera tenue au 1302, rue Principale, :

Lundi 15 décembre 2025 à 19 h 30

QUE l'ordre du jour de ladite séance sera :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025
3. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2026-2027-2028
4. Projet de règlement 2026-01 établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2026 – Dépôt
5. Période de questions
6. Fermeture de la séance

Donné à Saint-Stanislas, ce lundi 24 novembre 2025.



Marie-Claude Jean
Directrice générale et greffière-trésorière